

DEMANDE DE PERMIS TEMPORAIRE D'AGENT

PROJET PILOTE EN VUE D'UNE RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET DES COMPÉTENCES EN SERRURERIE (RAC-SER)

Pour soumettre votre demande

En ligne - Communiquez avec notre Service à l'information au 514 748-7480, ou sans frais au 1877 748-7483, afin qu'une adresse de téléversement sécurisée vous soit communiquée.

Par la poste ou en personne - Faire parvenir ce formulaire et vos documents à l'adresse suivante : 1611, boulevard Crémazie Est, bureau 500, Montréal (Québec) H2M 2P2.

AVANT DE COMMENCER

AVERTISSEMENT - Le défaut de compléter l'ensemble des sections du présent formulaire ainsi que de joindre tous les documents et paiements exigés entraînera d'importants délais dans le traitement de votre demande ou l'irrecevabilité de celle-ci et le retour de vos documents.

Veuillez lire attentivement les directives ci-dessous:

- Le formulaire doit être rempli et signé par le demandeur de permis.
- Le demandeur doit être âgé d'au moins 18 ans (<u>sauf</u> dans le cas où une demande de permis temporaire est faite pendant que le demandeur suit une formation pouvant le qualifier pour la délivrance d'un permis d'agent, notamment lorsqu'il effectue un stage).
- Le demandeur doit être citoyen canadien, résident permanent ou titulaire d'un droit de travail au Canada.
- Vous devez remplir et soumettre toutes les pages de la demande, incluant la feuille de paiement.
- Vous devez lire et signer la déclaration à la section I.
- Un répondant doit authentifier vos photos et compléter et signer la section J.
- L'information écrite doit être propre, lisible et en caractères d'impression.

LISTE DE CONTRÔLE DES DOCUMENTS

La demande de permis temporaire doit être accompagnée de t <u>ous</u> les documents suivants :
Formulaire de demande de permis temporaire d'agent <u>original</u> et <u>complet</u> , dûment <u>rempli</u> , <u>daté</u> et <u>signé</u> .
Paiement des droits <u>lesquels ne sont pas remboursables</u> (voir la section K pour les modalités de paiement).
La <u>section A "Consentement relatif aux renseignements personnels"</u> dûment <u>signée</u> et <u>datée</u> .



LISTE DE CONTRÔLE DES DOCUMENTS (suite)

Une copie, recto verso, de <u>deux (2) documents d'identité valides différents</u> parmi ce qui suit afin de satisfaire aux conditions suivantes:

CONDITIONS

Condition 1: Document délivré par un

gouvernement au Canada (fédéral, provincial ou territorial), ou, à défaut, par un gouvernement étranger* comportant vos noms, date de naissance, photo et signature.

DOCUMENTS RECEVABLES

Votre <u>permis de conduite canadien valide</u> (priorisé si vous en détenez un); ou, à défaut, un document dans la Liste 1 ci-dessous:

- · carte d'assurance maladie valide;
- · passeport valide:
- certificat de statut Indien;
- toute autre pièce d'identité avec noms, date de naissance, photo et signature émise par un gouvernement canadien ou étranger*.
- * Toute pièce d'identité rédigée dans une autre langue que le français ou l'anglais devra être accomgnée de sa traduction par un membre de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec.

Condition 2:

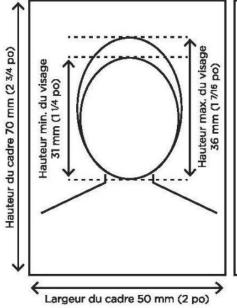
Document démontrant votre statut citoyen canadien ou de résident permanent, selon le cas, ou votre droit de travail au Canada.

Choisir un document dans la Liste 2 ci-dessous (doit être différent de celui choisi à la Liste 1):

- certificat de naissance d'une province ou d'un territoire canadien;
- passeport canadien valide;
- certificat de citoyenneté canadienne;
- carte de citoyenneté canadienne (carte avec photo);
- certificat de statut Indien;
- carte de résident permanent ou confirmation de résidence permanente;
- permis de travail valide au Canada;
- permis d'études valide avec droit de travail au Canada;
- autre document démontrant votre droit de travail valide au Canada.

Deux (2) photographies couleurs identiques de format passeport (5 cm x 7 cm) prises au cours des six (6) mois précédant la demande, sur fond blanc, de face, des épaules à la tête, la tête découverte datées, au verso à l'aide d'un dateur.

IMPORTANT - L'une de ces photos <u>doit être SIGNÉE</u> (authentifiée) par votre répondant, lequel doit satisfaire aux critères de la section J. Exemple*:



Studio de photographie Itée
110, rue Sans nom
Ville sans nom, PAYS

Photo prise le

Date

J'atteste l'authenticité
de cette photo de

(Nom du demandeur)

Signature du répondant

NOTE

Un chapeau ou un couvre-chef ne peut être porté, à moins que celui-ci ne soit porté tous les jours pour des raisons religieuses ou médicales.

Toutefois, votre visage complet doit paraître clairement et le couvre-chef ne doit pas créer d'ombrage sur le visage.

*Ne correspond pas nécessairement à la taille réelle - Référez-vous aux mesures indiquées.

Annexe 1 - Déclaration de l'employeur

NE PAS ENVOYER DE DOCUMENTS ORIGINAUX, À L'EXCEPTION DU FORMULAIRE



FORMULAIRE - DEMANDE DE PERMIS TEMPORAIRE D'AGENT

PROJET PILOTE EN VUE D'UNE RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET DES COMPÉTENCES EN SERRURERIE (RAC-SER)

SECTION A – CONSENTEMENT RELATIF AUX RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

A.1 DÉCLARATION DU BUREAU DE LA SÉCURITÉ PRIVÉE

<u>Qui collecte vos renseignements?</u> La collecte de vos renseignements personnels par ce formulaire est faite par le Bureau de la sécurité privée (« **Bureau** ») ou en son nom.

À quelles fins? Afin de vous identifier, de communiquer avec vous, de traiter la demande que vous faites par ce formulaire y compris toute transaction incluse à cette demande, d'assurer l'application de la Loi sur la sécurité privée (RLRQ, c. S-3.5) (« LSP ») et ses règlements, et de satisfaire toutes les obligations et d'exercer tous les droits qui sont accordés au Bureau en vertu de la loi.

<u>Est-ce obligatoire?</u> Les renseignements personnels collectés par ce formulaire sont obligatoires et le défaut de fournir ceux-ci pourrait entraîner l'irrecevabilité de la demande ou son refus.

<u>Quels sont vos droi</u>ts? La *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, c. A-2.1) (« **Loi sur l'accès** ») vous accorde un droit d'accès, de rectification et de retrait de consentement à l'égard de vos renseignements personnels détenus par le Bureau. Par ailleurs, notez que le retrait d'un consentement relatif à un renseignement obligatoire mettra en péril la validité de tout permis dont une personne est titulaire. Pour en savoir plus, consultez la page Accès à l'information du site bspquebec.ca.

À qui vos renseignements sont-ils communiqués? Vos renseignements pourraient être communiqués:

- aux employés du Bureau qui ont besoin d'y accéder dans l'exercice de leurs fonctions;
- à la Sûreté du Québec, ou tout autre corps de police, afin de vérifier la satisfaction des conditions prévues aux paragraphes 2 et 3 de l'article 19 de la LSP, ainsi qu'à la condition prévue au paragraphe 2 de l'article 12.1 du Règlement d'application de la Loi sur la sécurité privée (r.1);
- à vos employeurs actuels ou passés, au Comité paritaire des agents de sécurité, aux organismes de formation que vous avez fréquentés incluant la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), et aux autorités gouvernementales compétentes en matière de citoyenneté et d'immigration afin de vérifier la véracité ou l'exactitude des documents et renseignements fournis au soutien de votre demande, le cas échéant;
- à toute personne qui est autorisée à recevoir cette communication avec votre autorisation ou en vertu de la loi, dont notamment la Loi sur l'accès et la LSP.

<u>Quels moyens sont utilisés pour collecter les renseignements personnels?</u> Ce formulaire peut être transmis en ligne par le biais d'un compte de téléversement sécurisé offert par le tiers « **tresorit** » dont le lien peut vous être transmis en communiquant avec notre Service à l'information. L'utilisation des services de ce tiers a pour seul but de faciliter la collecte par le biais de moyens technologiques. Par ailleurs, il est toujours possible d'utiliser les modes de transmission par la poste ou en personne directement au Bureau.

Pour consulter la Politique de confidentialité du Bureau, visitez le bspquebec.ca.

A.2 CONSENTEMENT DU DEMANDEUR			
Nom de famille	Prénom		
Je déclare avoir lu et compris le contenu de la Déclaration du Bureau de la sécurité privée à la section A.1 ci-dessus.			
Je déclare consentir à ce que le Bureau recueille, utilise, communique, conserve, protège, détruise et/ou anonymise des renseignements personnels me concernant en conformité avec cette déclaration.			
En foi de quoi, je signe en date du : A A A M M J J			
Signature manuscrite	e du demandeur		



SECTION B: IDENTIFICATION D	U DEMANDEUR				
Nom de famille		Prénom			
Genre M F Date de	e naissance	Permis de conduire	SAAQ		Je n'en possède pas
Nom de famille de votre mère à la naissa	ance				
Langue de correspondance: 🔲 França	ais 🗌 Anglais				
SECTION C: ADRESSE DOMICIL	IAIRE DU DEMAN	DEUR			
Numéro Rue					App.
Ville			Provinc	e	Code postal
Cellulaire	Autre numéro d	e téléphone		Poste	
Adresse courriel					
SECTION D : CITOYENNETÉ, RÉ		NENTE OU DROIT	DE TRA	AVAIL	
Veuillez cocher l'affirmation qui s'ap	pplique à vous:				
J'ai la citoyenneté canadienne. J'ai le statut d'Indien inscrit en vertu de	e la Loi sur les Indiens				
J'ai la résidence permanente au Canad					
Je suis titulaire d'un permis de travail		ı'au (exp. AAAA/MM/	(JJ)		
Je suis titulaire d'un permis d'études au Canada, rande jasqu'au (exp. / v v v / v ii / v o g					
🔲 Je bénéficie d'un autre droit de travail					
SECTION E: DÉCLARATION REL	ATIVE AUX ANTÉ	CÉDENTS JUDIC	IAIRES		
Avez-vous été reconnu coupable, au obtenu de pardon?	u Canada ou ailleur:	s, d'une infraction	criminelle	e pour laqu	elle vous n'avez pas
□ Non □ Oui, spécifiez:					
Faites-vous présentement l'objet d'ac	ccusation(s) de natu	re criminelle ou pén	ale?		
□ Non □ Oui, spécifiez:					

Province

Depuis



Ville

Titre d'emploi

Nom de l'employeur où se déroulera le stage ou la portion pratique	Téléphone de l'employeur	Poste		
JE JOINS:				
L'Annexe 1 - Déclaration de l'employeur - Projet pilote visant l'acquisition de co	ompétences en serrurerie (RAC-SE	R)		
NOTES IMPORTANTES				
La validité du permis ne peut pas excéder 120 jours.				
Le Bureau ne peut garantir que les permis temporaires qu'il délivre aux participants du Projet pilote RAC-SER conduiront à l'obtention de leur DEP en serrurerie.				
Par conséquent, un participant pourrait ne pas obtenir la délivrance d'un permis régulier d'agent en serrurerie à la fin du projet pilote. Toute entreprise et tout individu acceptant de participer au Projet pilote RAC-SER doit accepter ce risque et exonérer le Bureau de toute responsabilité à cet égard.				
SECTION G : AVIS À L'EMPLOYEUR LORS DE DEMANDE IRRECEN	VABLE OU NON CONFORM	E		
Le Bureau souhaite obtenir votre consentement afin de communiquer à l'employeur identifié à la déclaration d'employeur, produite au soutien de votre présente demande, afin de l'informer que votre demande est irrecevable ou non-conforme si un paiement, un renseignement ou un document obligatoire est manquant ou non conforme. Des informations complémentaires sont disponibles ci-dessous.				
☐ J'accepte ☐ Je refuse				
Informations complémentaires				
Si votre demande est irrecevable ou non conforme, le Bureau vous en informera par votre demande. Le délai de traitement sera donc plus long.	· écrit et vous accordera un délai po	ur corriger		
Afin de permettre à votre employeur de vous aider à apporter les corrections nécessaires, lorsque possible, et de planifier ses effectifs, vous pouvez autoriser le Bureau à l'informer par écrit si votre demande est irrecevable ou non conforme (c'est-à-dire si un paiement, un renseignement ou un document obligatoire à votre demande est manquant ou non conforme).				
Ce consentement n'est pas obligatoire. S'il est donné, il sera valide pour toute la d permis mais peut être retiré en tout temps en appelant au 514 748-7480 ou à info@bspquebec.ca	•			
SECTION H : OCCUPEZ-VOUS UN EMPLOI AU SEIN D'UN CORPS DE	POLICE? Non Oui*, s	spécifiez:		
Corns de notice				

*Cet emploi pourrait être incompatible avec le fait d'être titulaire d'un permis d'agent en sécurité privée. Pour toute information à ce sujet, communiquez avec notre Service à l'information.



SECTION I: DÉCLARATION DU DEMANDEUR

AVERTISSEMENT - Toute déclaration fausse ou trompeuse concernant le présent formulaire ou relative à tout document au soutien de la présente demande, y compris la dissimulation de tout fait important, pourrait mener au refus de délivrance, ou à la suspension ou la révocation d'un permis d'agent.

Je déclare avoir lu et compris l'AVERTISSEMENT énoncé ci-haut.

Je déclare avoir pris connaissance des <u>responsabilités et obligations</u> qui m'incombent en vertu de la *Loi sur la sécurité privée* et ses règlements, notamment:

- · Ne pas exercer une activité de sécurité privée autre que pour la raison énoncée à la section F;
- Demeurer en tout temps sous la responsabilité de l'employeur qui a fourni une déclaration au soutien de ma demande:
- Demeurer sous la supervision active et continue d'un titulaire de permis d'agent régulier de la même catégorie que celle qui me serait délivrée, le cas échéant;
- Informer le Bureau sans délai de tout changement susceptible d'affecter la validité de mon permis, tel que tout changement d'adresse ou de statut au Canada, toute arrestation, accusations ou culpabilité à une infraction pénale ou criminelle, tout emploi au sein d'un corps de police, etc.;
- Respecter en tout temps les normes de comportement prévues par le règlement.

Je m'engage à **aviser le Bureau de la sécurité privée par écrit** <u>sans délai</u> si je cesse d'exercer l'activité spécifique pour laquelle ce permis me serait délivré avant son expiration, le cas échéant.

J'atteste que les photos jointes à cette demande ont été prises dans les six (6) derniers mois et qu'elles reflètent mon apparence physique actuelle.

J'affirme solennellement être le demandeur de la présente demande. Je déclare que tous les renseignements fournis dans le présent formulaire sont exacts et complets et que tout changement ayant pour effet de modifier ces renseignements sera communiqué **sans délai** au Bureau de la sécurité privée.

En foi de quoi je signe en date du :	A A A M M J J			
	Signature manuscrite du demandeur			



SECTION J: RÉPONDANT

Le répondant doit (y compris tout commissaire à l'assermentation, notaire ou avocat):

- REMPLIR les sous-sections J.1, J.2, J.3 et J.4
- SIGNER l'une des photos accompagnant cette demande (authentifier)

AVIS - Le répondant doit être citoyen canadien ou résident permanent et être âgé de 18 ans ou plus. Il doit connaître personnellement le demandeur depuis au moins un (1) an et il doit être disponible pour une vérification par le Bureau de la sécurité privée.

Si vous ne connaissez aucune telle personne depuis au moins un (1) an, les seules personnes habilitées à agir à titre de répondant et authentifier votre photo seront un commissaire à l'assermentation, un notaire ou un avocat.

répondant et authentifier votre photo seront un commissaire à l'assermentation, un notaire ou un avocat.				
J.1 : IDENTIFICATION DU DEMANDEUR				
Nom de famille		Prénom		
J.2: IDENTIFICATION DU RÉPONI	DANT			
Nom de famille	Prénom			
Profession	Profession N° de membre (le cas é¢héant)			s é¢héant)
Adresse (N° et rue)				Bureau/App.
Ville			Province	Code postal
Téléphone (jour)	Poste	Cellulaire ou autre té	éphone	
Adresse courriel		'		
Je connais le demandeur depuis	an(s)	Lien avec le demandeur		
J.3: SIGNATURE D'UNE DES PHOTO	S (AUTHENTIFIC	CATION)		
SIGNER au verso de l'une de ces photos				
et	ź ala a a tha ia la a ta .	ola (Duánana Mana)		\$ man a mala a k a
INSCRIRE « J'atteste l'authenticité de cette photo de (Prénom Nom) » au verso de cette même photo.				
J.4 : DÉCLARATION DU RÉPONDANT				
Je déclare avoir lu et compris l' AVIS é	noncé ci-haut.			
☐ J'affirme connaître personnellement depuis au moins un (1) an le demandeur nommé à la section J.1 et j'atteste				
l'authenticité de ses photos jointes au présent formulaire, lesquelles reflètent son apparence physique actuelle.				
Déclaration du commissaire à l'assermentation, du notaire ou de l'avocat: J'affirme avoir vu le demandeur nommé à section J.1 et j'atteste l'authenticité de ses photos au présent formulaire, lesquelles reflètent son apparence physique actuelle.				
			Date A A A A	/ M M M J J J
Signature manuscrite du répondant (Incluant tout commissaire à l'assermentation, notaire ou avocat).				





SECTION K: FEUILLE DE PAIEMENT			
Nom de famille du demandeur	Prénom du demandeur		
DROITS PAYABLES (NON REMBOURSABLES)			
Notez que les droits payables, incluant les frais de perm non-remboursables, notamment en cas de refus de dé (Art.12 du <i>Règlement d'application de la Loi sur la sécurité</i>	livrance du permis ou d'annulation de votre demande.		
	Tarif en vigueur à compter du 1 ^{er} janvier 2025		
✓ Serrurerie	68,50\$ 68,50\$		
Vérification des conditions	117,00 \$ + _ 1117,00 \$		
	Total à payer : 185,50 \$		
MODALITÉS DE PAIEMENT			
☐ Carte de paiement ☐ Mastercard ☐	Mastercard prépayée American Express		
☐ Visa	Visa prépayée Visa Débit		
N° carte	Exp (MM/AA) N° CVV2 (chiffres à l'endos de la carte)		
Nom de famille du titulaire de la carte	Prénom du titulaire de la carte		
CONSENTEMENT ET AUTORISATION DU TITULAIRE DE LA CARTE: Je comprends que le BSP collecte mes renseignements de paiement par carte afin de procéder à la transaction requise pour produire cette demande et je comprends que j'ai le droit d'accès, de rectification et de retrait de mon consentement à l'égard de ces renseignements qui seront détenus par le Bureau. Je comprends également que ces renseignements pourraient être communiqués aux seuls employés pour lesquels il est nécessaire d'y accéder dans l'exercice de leurs fonctions et à toute personne qui est autorisée avec votre autorisation ou en vertu de la loi, notamment tout intermédiaire de paiement afin de procéder à cette transaction. Finalement je comprends que la transmission de ces renseignements n'est pas obligatoire, puisque plusieurs autres modes de paiement sont disponibles. Je déclare consentir à ce que le Bureau recueille, utilise, communique, conserve le temps nécessaire, protège, et détruise ces renseignements personnels me concernant en conformité avec cette déclaration.			
	Date A A A A M M J J		
Signature du titulaire de la c	arte Téléphone		
Autres méthodes de paiement acceptées			
Chèque fait à l'ordre du Bureau de la sécurité privée (demande produite par la poste seulement - aucun chèque postdaté n'est accepté)			
Mandat bancaire ou mandat-poste à l'ordre du Bureau (demande produite par la poste seulement)	ı de la sécurité privée		
Virement Interac (Destinataire: Bureau de la sécurité privé raison pour paiement, Réponse de sécurité: permis, Raison: n téléphone)	e, Courriel : comptabilite@bspquebec.ca, Question de sécurité : om, prénom, date de naissance (AAAA/MM/JJ), courriel et		





Annexe 1

Déclaration de l'employeur

PROJET PILOTE EN VUE D'UNE RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET DES COMPÉTENCES EN SERRURERIE (RAC-SER)

DÉCLARATION DE L'EMPLOYEUR - ACQUISITION DE COMPÉTENCES EN SERRURERIE

INSTRUCTIONS: Tous les champs de cette annexe doivent être complétés par l'employeur du demandeur d'un permis temporaire d'agent afin de lui permettre d'acquérir des compétences en serrurerie en vue d'entreprendre une démarche de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) pouvant le qualifier pour la délivrance d'un permis régulier d'agent de la catégorie de serrurerie. Des informations manquantes occasionneront des délais additionnels de traitement, et pourraient mener au refus de la demande de permis du demandeur.

demande de permis du dema	andeur.			
L'employeur(nom de l'entreprise), situé au				
		(adresse de l'entreprise) (l'« Employeur »),		
appuie la demande de	permis temporaire d'agent de la	catégorie de serrurerie (« Permis temporaire ») de		
	(nom et prénom du demandeur) dont la date de naissance			
est le	(AAAA/MM/JJ) (le « Demandeur	»).		
L'Employeur atteste qu'il	a pris connaissance des paramètres c	du projet pilote.		
	est prévu que le Demandeur effect lement du projet pilote RAC-SER.	tue une démarche d'acquisition de compétences en		
L'Employeur s'engage, do	ans l'éventualité où le Permis temporair	e est délivré au Demandeur :		
 à ce que les services du Demandeur ne soient utilisés que dans le cadre de l'acquisition de compétences qu'il effectue en lien avec le projet pilote RAC-SER (art. 20 Règlement d'application); 				
		s, soit sous la supervision active et continue d'un e que celle du Permis temporaire (art. 19 Règlement		
iii. à informer sans dél (art. 21 Règlement d		cesse d'avoir recours aux services du Demandeur		
REPRÉSENTANT AUTORISÉ	DE L'EMPLOYEUR			
Signature manuscrite		Date (AAAA/MM/JJ)		
Prénom et nom (en lettres	; moulées)	Téléphone (de jour)		
Titre		Adresse courriel		





Annexe A

DÉROULEMENT DU PROJET PILOTE RAC-SER

1re étape - Inscription

- L'agence de serrurerie qui souhaite prendre part au projet pilote doit s'inscrire auprès du Bureau de la sécurité privée en complétant le **Formulaire de participation au projet pilote RAC-SER** (Annexe B).
- Le formulaire complété peut être transmis au Bureau par la poste ou par courriel à RAC-SER@bspquebec.ca. Sur réception, le Bureau confirmera à l'agence son inscription au projet pilote.

2e étape - Recrutement et demande de permis temporaire en serrurerie

- Les agences de serrurerie peuvent recruter des travailleurs intéressés à acquérir des compétences en serrurerie dans le cadre du projet pilote et dans le respect de ses paramètres.
- Les candidats doivent soumettre une demande de permis temporaire d'agent à partir du formulaire spécifique au projet pilote, disponible sur le site web du BSP (bspquebec.ca/fr/RAC-SER).

3e étape - Obtention du permis temporaire en serrurerie

- Le travailleur recruté (ci-après nommé le « participant ») doit obtenir un permis temporaire en serrurerie «RAC-SER» délivré par le Bureau, <u>avant</u> de commencer à exercer des activités assujetties à la LSP <u>sous super-</u> vision d'un titulaire d'un permis régulier valide d'agent de serrurerie.
- Il est OBLIGATOIRE d'attendre la délivrance du permis temporaire en serrurerie et il est INTERDIT d'exercer toute activité de serrurerie sans permis d'agent valide, sous peine de sanction pénale.

4e étape - Jours 1 à 120 de validité du permis temporaire RAC-SER

- Le permis temporaire d'agent de serrurerie RAC-SER sera délivré pour une durée de 120 jours.
- Durant cette période, l'agence doit s'engager à transmettre au participant les connaissances techniques, théoriques ou pratiques lui permettant d'acquérir les compétences en serrurerie.

5e étape - Renouvellement du permis temporaire RAC-SER

 Avant la fin de la validité de son permis temporaire, jusqu'à l'obtention de son DEP auprès d'un centre de services scolaire, le participant doit compléter et transmettre au Bureau le formulaire de renouvellement spécifique au projet pilote, disponible sur le site web du Bureau (bspquebec.ca/fr/RAC-SER).

6e étape - Démarche de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC)

 Lorsqu'il estime être prêt à se soumettre à une évaluation de ses acquis et compétences, le participant amorce une démarche de reconnaissance auprès d'un centre de services scolaire offrant cette possibilité en serrurerie. Il est de la responsabilité du participant de trouver et d'obtenir un rendez-vous avec un conseiller en RAC dans le centre de services scolaires de son choix.

7e étape - Obtention du DEP en serrurerie et demande de conversion en permis régulier

- Sur obtention de son DEP en serrurerie, le participant doit présenter une **demande de conversion de permis** temporaire en un permis régulier en serrurerie avec au soutien, une copie de son DEP en serrurerie.
- Sur réception d'une telle demande, si tous les critères applicables à la délivrance d'un tel permis sont satisfaits, un permis régulier en serrurerie sera délivré au participant.

Nous réitérons que <u>le Bureau ne peut garantir que les permis temporaires qu'il délivre aux participants du</u> <u>Projet pilote RAC-SER conduiront à l'obtention de leur DEP en serrurie.</u>

Pour toute question, veuillez communiquer avec :

Madame Emmanuelle Turner Girard, Agente principale à l'information 1611, boulevard Crémazie Est, bureau 500 Montréal QC H2M 2P2 Courriel : egirard@bspquebec.ca Téléphone : 514 665-8134